

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE « PAIEMENT EN LIGNE »

Le Crédit Municipal de Toulon attire l'attention des utilisateurs de la fonctionnalité « paiement en ligne » de son site internet sur les points ci -après :

Le service « paiement en ligne » (assuré techniquement par la solution sécurisée PAYLINE de la société MONEXT) proposée par le Crédit Municipal de Toulon est réservé aux personnes physiques majeures et aux personnes morales détenant préalablement un prêt personnel et domiciliés sur le territoire français.

Ce service ne concerne pas les contrats de prêts sur gage.

Présentation du service « paiement en ligne »

Le Crédit Municipal de Toulon propose sur son site Internet un service intitulé « paiement en ligne », qui permet à ses clients de régulariser en ligne leurs impayés liés aux contrats de prêts souscrits auprès du Crédit Municipal de Toulon (sauf contrats de prêts sur gage) .

La solution de paiement sécurisée utilisée est commercialisée par la société MONEXT sous le nom « PAYLINE ».

Le Crédit Municipal de Toulon fournit à l'utilisateur le service « paiement en ligne » sous réserve que l'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions générales d'utilisation que le Crédit Municipal de Toulon sera libre de modifier à tout moment, sans préavis et sans que l'utilisateur ne dispose d'un recours à son encontre.

Sauf disposition expresse contraire, toute nouvelle caractéristique qui améliore ou augmente le service existant sera soumise aux présentes conditions générales d'utilisation.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Toulon peut décider à tout moment de mettre fin au service « paiement en ligne », sans que l'utilisateur dispose d'un recours à son encontre.

Conditions d'accès et d'utilisation

Les produits et services proposés sur le site sont destinés à être utilisés selon les conditions contractuelles qui suivent ainsi que celles liées au service PAYLINE.

L'utilisateur est le seul responsable de l'utilisation de ses numéros de carte bancaire. Ainsi toute connexion au service effectuée en utilisant ses numéros de carte bancaire préalablement tabulés est réputée avoir été effectuée par l'utilisateur lui-même. Dès lors le Crédit Municipal de Toulon ne pourra en aucun cas être tenu responsable des préjudices causés à l'utilisateur du fait de l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire. Tout litige non résolu de façon amiable sera porté à la connaissance des tribunaux compétents dont dépend le siège social de la banque ou le domicile de l'utilisateur.

De même le Crédit Municipal de Toulon ne peut être tenu pour responsable des conséquences qui résulteraient d'une erreur de manipulation de la part du client ou d'une anomalie de transmission.

Lorsque l'utilisateur est une personne morale et jusqu'à ce que le Crédit Municipal de Toulon en soit avisé, la personne morale adhérente demeurera seule responsable de toutes les opérations qui pourraient être effectuées par l'ancien dirigeant.

De même il convient de préciser que le service est uniquement destiné à faciliter les règlements du client débiteur, sachant qu'en tout état de cause son utilisation n'est pas obligatoire et qu'il dispose toujours de la faculté d'effectuer un règlement par téléphone via sa carte bancaire, ou par chèque, espèce, virement ou mandat cash. En aucun cas l'impossibilité d'utiliser le service « paiement en ligne », ne pourra justifier le non respect d'un quelconque délai et faire obstacle aux conséquences juridiques qui peuvent s'y attacher (notamment la déchéance du terme d'un prêt, la résiliation d'un accord de règlement ou la caducité d'un plan de surendettement).

Enfin, en l'absence d'accord écrit du Crédit Municipal de Toulon aucun paiement partiel d'une dette ne pourra valoir accord exprès ou tacite du Crédit Municipal de Toulon à l'octroi d'un plan de règlement, de facilité de paiement ou de suspension d'éventuelles poursuites et/ou procédures.

Données nominatives

Les informations nominatives recueillies par le biais du site www.cmt-banque.fr et sa fonction « paiement en ligne » ne sont destinées qu'au service comptable du Crédit Municipal de Toulon pour imputer les règlements reçus aux impayés du client. Ainsi, les informations bancaires transmises par le biais de l'interface de paiement ne sont destinées qu'au Crédit Municipal de Toulon, pour les seuls besoins de gestion du service. Elles ne feront l'objet d'aucune communication hormis les cas prévus par la Loi.

Droits d'auteur

L'ensemble des données (textes, sons ou images) figurant sur les pages de ce site sont la propriété exclusive du Crédit Municipal de Toulon. Toute reproduction, représentation ou diffusion, en tout ou partie, du contenu de ce site sur quelque support ou par tout procédé que ce soit est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

De même, il est interdit de copier, modifier et/ou exploiter, de quelque façon que ce soit et à quelque fin que ce soit, tout ou partie de la structure et du contenu du Service et du Site WEB

Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon des droits de propriété intellectuelle du Crédit Municipal de Toulon, et est susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

Tout téléchargement non expressément autorisé qui serait constaté pourrait entraîner des poursuites judiciaires de la part du Crédit Municipal de Toulon.

Coût du service :

L'accès au service « paiement en ligne » est gratuit, hors coûts des fournisseurs d'accès Internet et des communications téléphoniques qui sont à la charge de l'utilisateur du site et qui lui sont facturés directement par les opérateurs concernés.

De même, l'utilisation du service « paiement en ligne » par le biais du site est gratuite.

Responsabilité :

L'utilisateur du site est entièrement responsable des données personnelles qu'il renseigne sur le formulaire en ligne et des données bancaires qu'il renseigne sur la page de paiement du site.

En conséquence, le Crédit Municipal de Toulon décline toute responsabilité en cas d'erreurs de saisie de ces données sur les pages du site et des conséquences pouvant en résulter (notamment la non régularisation d'une ou plusieurs échéances de prêt ou d'accord de règlement).

En aucun cas, le Crédit Municipal de Toulon ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects causés à l'utilisateur ou à un quelconque tiers à l'occasion de l'utilisation du service.

Le Crédit Municipal de Toulon ne pourra être tenu responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre de l'utilisateur et/ou de ses préposés du fait de l'usage du service « paiement en ligne ».

L'utilisateur s'engage à garantir et indemniser le Crédit Municipal de Toulon contre tout dommage, plainte ou demande émanant de tiers consécutif à l'utilisation abusive du service « paiement en ligne » par l'utilisateur ou à la violation des présentes conditions générales d'utilisation.

Disponibilité du Service « paiement en ligne » :

L'utilisateur reconnaît être informé des caractéristiques et limites d'Internet, hors du contrôle du Crédit Municipal de Toulon, et notamment de la possible saturation des réseaux à certaines périodes de la journée, pouvant rendre l'accès au site difficile.

Le Crédit Municipal de Toulon s'efforce de maintenir l'accès au service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, mais il n'a pour ce faire qu'une obligation de moyens. Le service sera donc disponible sauf cas de force majeure ou situations qui ne sont pas le fait du Crédit Municipal de Toulon et sous

réserve des pannes et des interventions de maintenance nécessaires pour assurer un service de qualité. Le Crédit Municipal de Toulon ne peut être tenu responsable des conséquences pour le client d'une interruption momentanée du service, d'un retard dans la mise à jour des informations ou du mauvais fonctionnement du service, ce dernier disposant toujours de la faculté de s'adresser à une agence bancaire du réseau Crédit Municipal de Toulon ou au siège social du Crédit Municipal de Toulon : Crédit Municipal de Toulon, Service juridique et contentieux, 10 Place Vincent RASPAIL 83000 TOULON- Téléphone 04.94.18.96.00, télécopie 04.94.18.52.35 ou formulaire « contact » du site « cmt-banque.fr ».

Aucune des deux parties ne sera tenue responsable vis à vis de l'autre de la non exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus à la survenance d'un cas de force majeure.

De même, l'accès au Service « paiement en ligne » du Crédit Municipal de Toulon se faisant par le réseau Internet, il incombe au client abonné de se procurer préalablement les moyens techniques et contractuels d'accès à ce réseau sous sa seule et entière initiative et responsabilité tant en ce qui concerne l'installation du matériel que sa maintenance.

Il appartient enfin à l'utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet.

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des règles de bonnes conduites éditées par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information et s'engage à les mettre strictement en application, notamment les règles suivantes :

- Ne pas configurer les logiciels pour qu'ils retiennent les mots de passe et données de cartes bancaires ;
- Éviter de stocker ses mots de passe ou données de cartes bancaires dans un fichier ou lieu proche de l'ordinateur si celui-ci est accessible par d'autres personnes ;
- Les connexions doivent être réalisées uniquement à partir d'un réseau maîtrisé et de confiance. Il est important de ne pas utiliser de réseau Wi-Fi ouvert ou non maîtrisé afin d'éviter tout risque d'interception ;

L'attention de l'utilisateur est attirée par le fait que les courriels et leurs pièces jointes jouent souvent un rôle central dans les cyberattaques (courriels frauduleux, pièces jointes piégées, etc.).

Lors de la réception de ce type de courriels, l'attention de l'adhérent est attirée sur l'intérêt de prendre les précautions suivantes :

- Vérifier la cohérence entre l'expéditeur présumé et le contenu du message et vérifier son identité. En cas de doute, ne pas hésiter à contacter directement l'émetteur du mail ;
- Ne pas ouvrir les pièces jointes provenant de destinataires inconnus ;
- Si des liens figurent dans un courriel, passer la souris dessus avant de cliquer. L'adresse complète du site s'affichera dans la barre d'état du navigateur située en bas à gauche de la fenêtre (à condition de l'avoir préalablement activée) ;
- Ne jamais répondre par courriel à une demande d'informations personnelles ou confidentielles.

Cookies :

L'utilisateur du service « paiement en ligne » est informé que lors de l'accès à ce site des informations peuvent être temporairement conservées en mémoire ou sur leur disque dur.

L'utilisateur peut s'opposer à leur mise en place en suivant la procédure indiquée sur leur navigateur Internet.

Réclamation-médiation liés à l'utilisation du service.

Le client peut saisir en premier lieu son gestionnaire recouvrement pour lui faire part de ses réclamations, par téléphone sur sa ligne directe rappelée dans les courriers préalablement adressés ou au 04.94.18.96.00 (appel non surtaxé) ou par courrier : Crédit Municipal de Toulon, service juridique-contentieux 10 place Vincent RASPAIL 83000 TOULON.

Si aucune solution n'a pu être trouvée, il peut ensuite contacter le service relation – clientèle du Crédit Municipal de Toulon à l'adresse suivante :

« service relation – clientèle du Crédit Municipal de Toulon , 10 place Vincent RASPAIL 83000 TOULON »

Si des recherches sont nécessaires, la réponse définitive sera communiquée dans un délai de 2 mois maximum.

Le client peut aussi saisir directement, si bon lui semble, le service relation clientèle sans avoir à saisir préalablement son gestionnaire recouvrement.

Lorsque les recours internes sont épuisés (en cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation ou si aucune réponse à la réclamation n'a été apportée dans un délai de 2 mois), le Médiateur peut être saisi de tout litige portant sur les services ou produits bancaires commercialisés par le Crédit Municipal de Toulon. Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de risque et de rentabilité du Crédit Municipal de Toulon.

La saisie du médiateur bancaire se fait par voie postale à l'adresse suivante :

« Monsieur le Médiateur bancaire de la FBF – Boîte Postale 151, 75422 PARIS Cedex 09 »

Le Médiateur est tenu de statuer dans un délai de 2 mois à compter de la réception du courrier de réclamation. À l'issue de ce délai, le Médiateur recommande une solution au litige en langue française. La médiation est gratuite pour le client.

Les constatations, les déclarations et les avis rendus ne peuvent être ni produits ni invoqués à l'occasion de toute autre procédure que celle de la médiation sans l'accord des parties. La saisine du Médiateur vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire par le Client à l'égard du Crédit Municipal de Toulon pour ce qui concerne la communication des informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

Loi applicable – Attribution de juridiction :

Les présentes conditions générales d'utilisation du service « paiement en ligne » sont soumises au droit français.

-Conditions générales d'utilisation mise à jour au 18/06/2015-